

DIVORCE D'UN MARIAGE MIXTE.

Par BENAK, le 30/01/2012 à 23:23

Je suis Algérien et je me suis marié avec une française en algerie fin février 2009, je suis rentrer en france pour vivre avec ma femme fin décembre 2009.

Je suis en chomage pour l'instant en attendant de commencer une formation proposé par pole emploi dans un mois ou deux et mon titre de séjour va éxpiré fin février afin d'obtenir ma carte de 10ans.

Moi et ma femme ont s'entend plus et elle veut divorcé, je veux savoir si cela peut m'empécher d'obtenir ma carte de résidant et de suivre ma formation pour obtenir un emploi par la suite? Si j'entame la procédure de divorce est -ce que je peux obtenir le renouvellement de mon titre de séjour on attendant le jugement de divorce et en même temps suivre la formation et trouver un emploi en CDI me permétant d'avoir la carte de 10ans?